

Gignac en bonne santé financière !

Le conseil municipal a voté vendredi 9 avril le budget 2021 de la commune. Le bilan présente un excédent exceptionnel principalement grâce à l'intégration du budget des logements locatifs dans le budget général, aux économies réalisées et au taux intéressants des emprunts.

Cette situation financière va permettre à l'équipe municipale de concrétiser les engagements pris durant la campagne électorale et de développer la commune, sans augmenter la part communale des impôts.

Voici quelques-unes des actions qui vont être menées :

- Création du lotissement du Clou Del Pech ,
- Amélioration du parc locatif communal,
- Isolation et granulés bois pour chauffer l'école et les logements,
- Cantine qui évolue vers le local et le bio,
- Reprise et relance du café/commerce,
- Opération d'envergure d'aménagement du bourg,
- Adressage des maisons de la commune,
- Renforcement de la défense incendie...

Pour en savoir plus vous pouvez consulter la note synthétique du budget primitif 2021, visible et téléchargeable à la rubrique : Commune ; Budget.